

## COMMUNE DE SAINT MICHEL LOUBEJOU

### Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 06/12/2013

Madame le Maire ouvre la séance et propose au Conseil Municipal d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour : **Sollicitation d'une subvention au titre de la Réserve Parlementaire**

L'ensemble du Conseil accepte cet ajout à l'ordre du jour.

- Sollicitation d'une subvention au titre de la Réserve Parlementaire

Madame le maire expose au CM que des travaux sont nécessaires au niveau du préau et de la cantine. Une subvention peut être espérée au titre de la Réserve Parlementaire, le CM délibère afin de la solliciter.

- Service de l'Eau

Le CM décide d'appliquer les tarifs suivants en 2014 :

- Abonnement 1er compteur.....64,00 €
- Abonnement 2ème compteur.....47,00 €
- Le prix au m3 de 0 à 250 m3.....0,82 €
- Prix dégressif du m3 au delà de 250 m3.....0,70 €

- SICTOM

Le CM décide de l'emplacement des containers semi-enterrés :

- 2 à Larouquette
- 2 à Bazou
- 4 au garage communal

Madame le maire expose au CM que le crédit ouvert en section d'investissement pour les frais d'installation de ces containers semi-enterrés n'est pas suffisant.

Le CM accepte de procéder à la décision modificative suivante :

Articles	Désignation	Recettes	Dépenses
2128 - 89	Aménagement terrains	0.00	- 10 000.00
2158 - 93	SICTOM / Autres installations, matériel	0.00	+ 10 000.00
<b>TOTAL</b>		0.00	0.00

- Chemins

L'enquête publique préalable à l'aliénation des chemins ruraux de Larouquette, de Durand et de Puymule démarrera au mois de janvier 2014.

- Application du droit du sol (service ADS)

Le CM décide de poursuivre l'instruction des dossiers d'urbanisme par la DDT.

- Plaque commémorative « 19 mars 192 – Cessez-le-feu en Algérie »

La Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie (FNACA) sollicite la commune pour l'installation d'une plaque "19 mars 1962 - Cessez-le-feu en Algérie ».

Le CM décide l'installation de la plaque sur une pierre disposée à côté du Monument aux Morts.

- QUESTIONS DIVERSES :

- L'Association pour les Musiques de Tradition Populaires en Quercy bénéficiera de la mise à disposition de la salle des fêtes le samedi 24 mai 2014 dans le cadre des rencontres départementales.